

# Bonnes pratiques dans l'achat et la vente d'entreprises

08 juin 2022 (Lausanne, journée entière)

## Public visé

- Membres de Conseils d'administration et de Direction
- Conseillers (économiques, fiscaux et juridiques) et auditeurs confrontés à des opérations de fusions / acquisitions

## Contenu

- Processus de Fusion & Acquisition du point de vue de la Direction/CA et de leurs conseillers
- Responsabilité des organes dans les prises de décisions de Fusions & Acquisition
- Focus et pratique de la due diligence fiscale en relation à la liquidation partielle indirecte et de la problématique fiscale des propriétaires
- Bases pratiques des méthodes d'évaluation

## Conditions-cadres

Bonne connaissance d'économie d'entreprise

## Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les meilleures pratiques pour gérer les processus de fusion acquisition afin d'apporter de la valeur, de limiter la responsabilité des parties

Vous saurez

- Conduire un processus fusion/acquisition au sein de l'entreprise
- Connaître les bases des aspects fiscaux à considérer pour limiter les risques et repérer les principaux drivers
- Être à l'aise avec les bases des méthodes d'évaluation basé sur des cas pratiques

## Responsables du séminaire

**Stéphane Gard**, expert-comptable diplômé, master HEC Lausanne, membre du Conseil d'administration de diverses entreprises, consultant indépendant

**Guy Mustaki**, Avocat, associé de l'Etude CBWM & Associés, Docteur en droit, Professeur à l'Université, Président et membre du Conseil de diverses sociétés et fondations

### Date

08.06.2022 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

## Conférenciers

**Jean-Philippe Bindschedler**, MSc HEC, expertcomptable diplômé, expertfiscal diplômé, US CPA, managing partner au sein de ValoremTax

**Stéphane Gard**, (voir ci-dessus)

**Guy Mustaki**, (voir ci-dessus)

**Jacques Tierny**, master HEC Paris, ancien CFO de groupes internationaux, membre de Boards et Comités d'audits



Jean-Philippe Bindschedler



Stéphane Gard



Guy Mustaki



Jacques Tierny

## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.05	Introduction	Stéphane Gard
09.05–09.45	Comment exercer son jugement lors d'achat et de vente d'entreprise	Stéphane Gard
09.45–10.30	Les trois règles qui limitent les actions en responsabilité contre les organes de la société lors d'achat et de vente d'entreprise	Guy Mustaki
10.30–10.45	Pause	
10.45–11.30	Cas pratique «Sudoku» I	Stéphane Gard
11.30–12.15	Cas pratique «La cerise sur le gâteau»	Guy Mustaki
12.15–13.30	Pause de midi	
13.30–15.00	La due diligence fiscale en pratique. Focus sur la liquidation partielle indirecte et la problématique fiscale des acheteurs/vendeurs y.c. des questionnaires à choix multiples	Jean-Philippe Bindschedler
15.00–15.15	Pause	
15.15–16.45	Base pratique des méthodes d'évaluation avec des exemples	Jacques Tierny
16.45–17.00	Conclusion	Stéphane Gard

## Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).